Jean-Baptiste André Godin à Hanappier et Cie, 25 octobre 1869

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (9)
Collation2 p. (453r, 454v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Hanappier et Cie, 25 octobre 1869, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 19/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45890

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction25 octobre 1869
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireHanappier et Cie
Lieu de destinationBordeaux (Gironde)

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45890?context=pdf

Description

RésuméSur une fourniture de vins de Paulhiac pour la consommation personnelle de Godin.

Mots-clés

Aliments
Lieux citésPaulhiac (Gironde)
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 28/02/2023
Dernière modification le 18/09/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45890?context=pdf

Guise le 25 8bre 1869

Messieurs Hanappier et Cie

Je n'ai pas donné suite aux vins fins dont vous avez bien voulu m'envoyer des échantillons parce que je n'ai pas trouvé que les différences de prix fussent en raison de la différence de qualité je pense même que si sans consulter les prix je m'étais décidé à un choix j'aurais donné la préférence à un vin dans le prix de 600 francs environ

Je consomme peu de vins extra et je préfère soigner en conséquence mes vins ordinaires je ne pourrais par conséquent m'arrêter au Pauillac que vous m'offrez que si réellement vous êtes sûr de sa bonne qualité

J'ai trouvé dans les vins que vous m'avez fourni une différence assez sensible de qualité pour une différence de 50 francs dans le prix

454

je tiens avant toute chose
a avoir un ordinaire excellent
je ne refuserais certainement
pas un pauillac a 300 francs
a un autre vin que vous me
feriez payer plus cher et qui
ne vaudrait pas mieux mais
c'est ici une question de conscience
et je vous demande votre avis
avant de vous faire une demande
de quelques pièces
Veuillez agréer mes civilités.

Godin